

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 28 novembre 2019 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Modification de l'arrêté relatif à la circulation rue Houmvent – Zones d'évitement et sens de priorité - Approbation.
2. Demande de reconnaissance du Réseau de Lecture publique Burdinale-Mehaigne comme opérateur direct (catégorie 2).
3. Schéma Provincial de Développement Territorial – Adhésion.
4. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du BEP Environnement du 17 décembre 2019 – Approbation de l'ordre du jour.
5. Assemblée générale ordinaire de la SPI du 17 décembre 2019 – Approbation de l'ordre du jour.
6. Assemblée générale ordinaire de RESA du 18 décembre 2019 – Approbation de l'ordre du jour.
7. Assemblée générale ordinaire de l'AIDE du 19 décembre 2019 – Approbation de l'ordre du jour.
8. Assemblée générale ordinaire de la SCiRL ENODIA du 20 décembre 2019 – Approbation de l'ordre du jour.

A huis clos :

9. Désignation d'un administrateur au Conseil d'administration de la SCiRL ENODIA.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,



C. BOLLY



Le Bourgmestre,



E. HAUTPHENNE